

Image not found or type unknown



Tva a l'international urge

Par **teomone**, le **11/11/2010** à **01:30**

Bonjour,

Voilas mon problème:

J'achète de la marchandise en Europe que je revend ensuite dans un pays ne faisant pas parti de la communauté européenne et n'étant pas assujetti a la TVA.

Dois-je la facturer a mon client qui lui n'y est pas assujetti?

Dois-je le mentionner impérativement sur ma facture?

Comment sont les lois en France a ce sujet?

Merci par avance de vos réponses